

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/09/2019

Dossier complet le :

19/09/2019

N° d'enregistrement :

2019-8931

1. Intitulé du projet

Projet d'extension : Demande de permis d'aménager pour un projet d'extension de 10 emplacements dans le Parc Résidentiel de Loisirs "Les Palafitos" situé 1914 Route d'Arengosse lieu dit "Cap Bat", à Luglon

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Chemla

Prénom Jean-Marc

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

sarl Les Palafitos

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

5 2 0 2 1 8 6 8 6 0 0 0 1 9

Forme juridique sarl

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension du parc résidentiel de loisirs "Les Palafitos" avec 10 emplacements supplémentaires de 350m² chacune, en vue d'implantations de Résidences mobiles de Loisirs
Parcelle cadastrale E 190

4.2 Objectifs du projet

Augmenter la capacité d'accueil du Parc Résidentiel

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Parcelle E190 d'une superficie d'environ 600m²
insérer 10 parcelles de 350m² sans toucher ni modifier le volet paysager
effectuer les connexions sou-terraines d'eau et d'électricité
Installation des assainissement aux normes validées par le sydec

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Location ou vente de RML (Résidence Mobiles de Loisirs)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
10 parcelles de 350m ² total 350m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Les Palafitos
1914 route d'arengosse -- 40630
Luglon

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

néant

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Parc Résidentiel de Loisirs
Permis de construire en janvier 2010

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	type 1
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel régional des Landes de Gascogne
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Mouvement de terrain : très faible nature du sol : A Incendit de forêt : 1</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Connexion au compteur d'eau déjà installé. connexion supplémentaire présentée et approuvée par la commune
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Assainissement de 2 fosses à filtre coco présenté au sydec et accepté par leur service de contrôle
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>assainissements aux normes approuvés par le sydec</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

(Empty space for description of measures and characteristics)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne nous semble pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale car il s'agit d'une extension d'un projet déjà existant, et qui sera mené dans les mêmes conditions de protection environnementale, tant au niveau de l'espace naturel du parc résidentiel de loisirs que du volet paysager, et qui font la réussite dans notre fonctionnement au niveau fréquentation et développement du tourisme sur notre parc et dans les Landes de Gascogne.

Nous restons néanmoins ouverts à une étude complémentaire si nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Luglon

le,

19/09/2019

Signature



**CHEMLA JEAN-MARC
LES PALAFITOS
1914 ROUTE D'ARENGOSSE
40630 – LUGLON**

Fait à Luglon

Le 18/09/2019

Je soussigné Jean-Marc Chemla, propriétaire du parc résidentiel de loisirs Les Palafitos, demandeur du permis d'aménager numéro PA 040 165 19 C0001 en date du 20/08/2019 pour une extension de 10 emplacements supplémentaires, Certifie par la présente, que la parcelle (cadastrée E190) correspondante à cet aménagement ne sera pas déboisée, et ne subira aucune modification susceptible de modifier le volet paysager de cette dernière.

Ce document peut faire valoir à qui de droit

Lu et approuvé

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J.M. Chemla', written over a circular stamp or seal.

Jean-Marc Chemla

PLAN DE SITUATION

Propriété de M. CHEMLA
Lieu-dit " Le Cap-Bat"
1914, Route d'Arenosse
40630 LUGLON
Section E n°s 145,185,189,190,299
Superficie: 174 505 m²





PHOTO 1



PHOTO 2

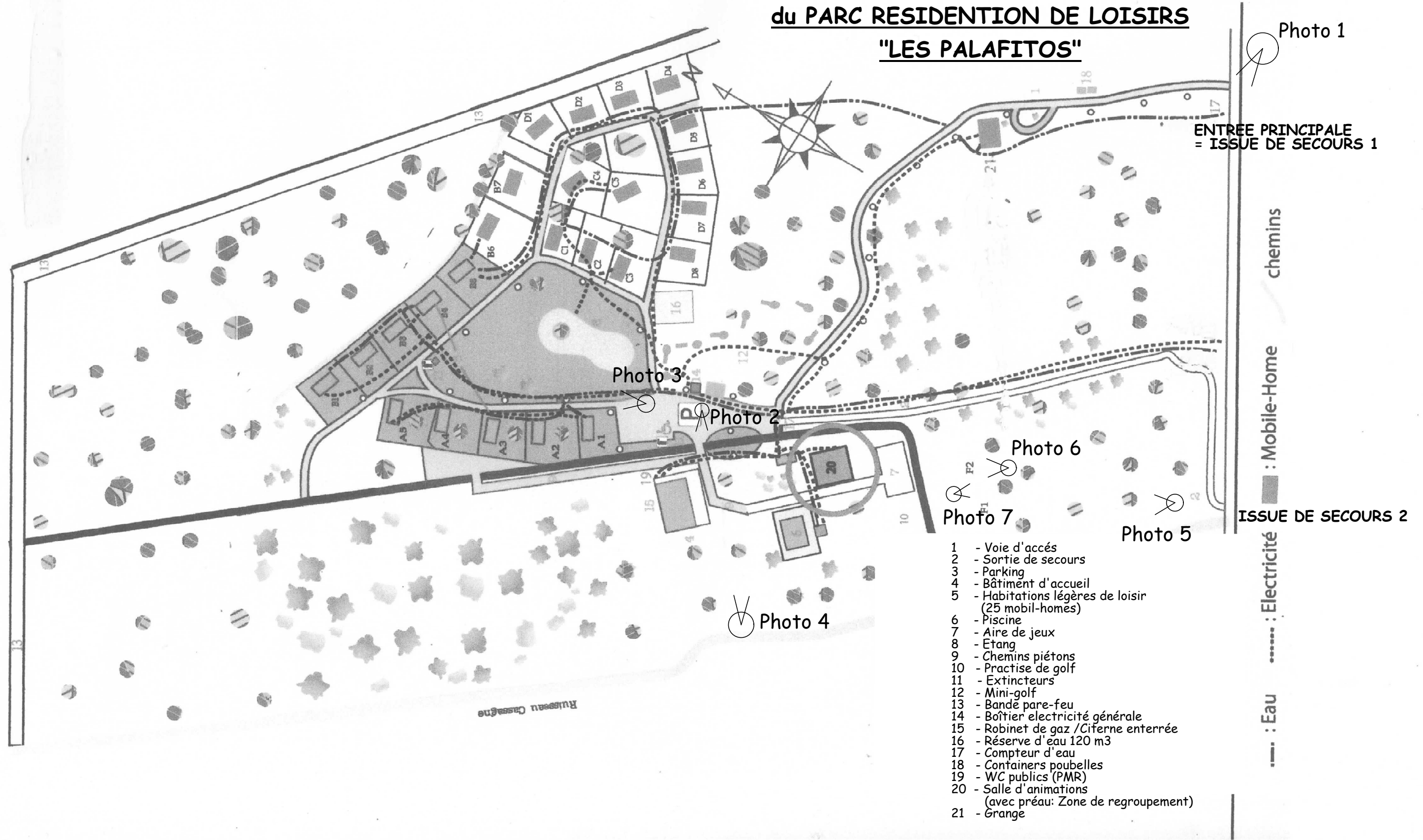


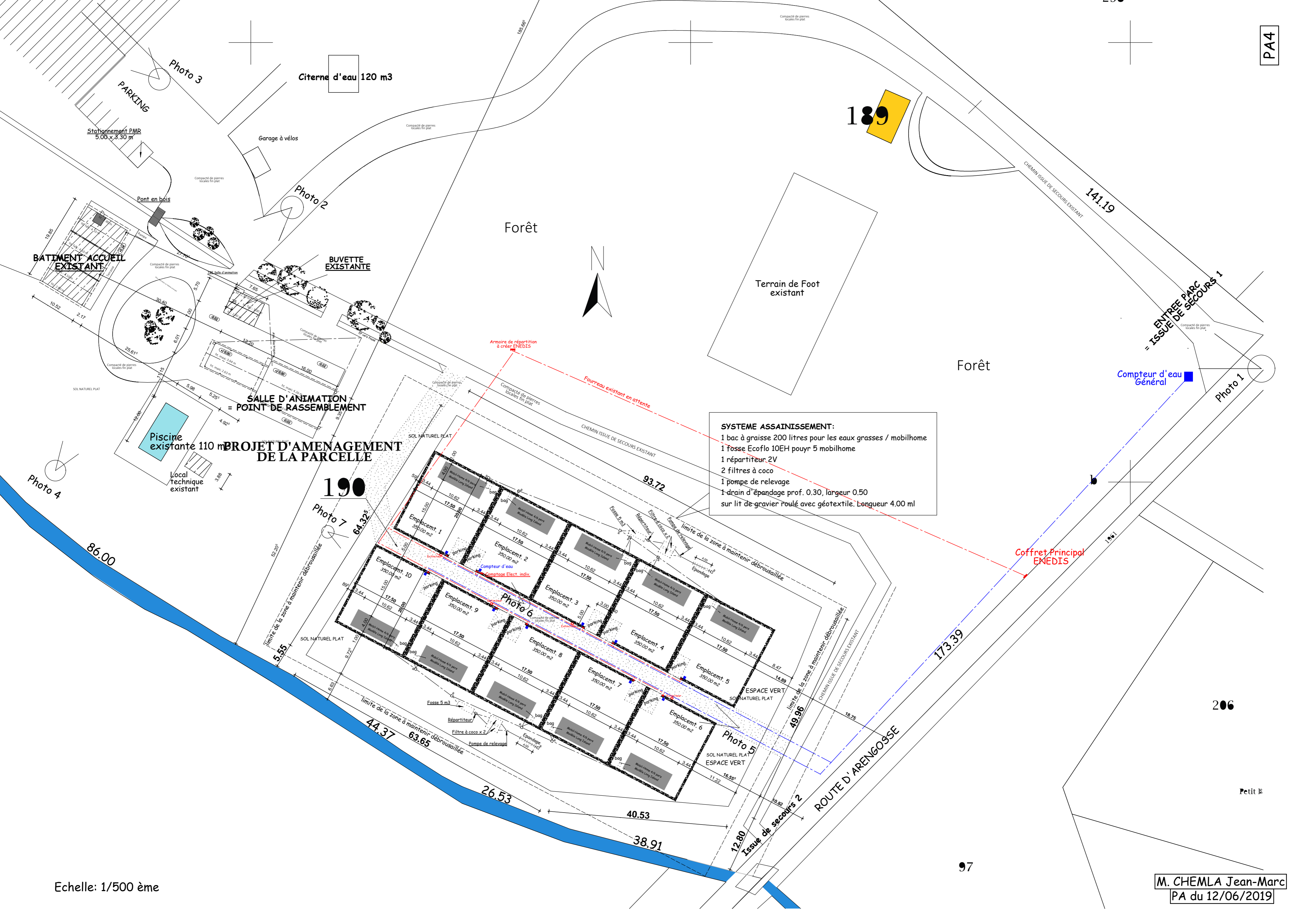
PHOTO 4



PHOTO 3

PLAN ETAT ACTUEL du PARC RESIDENTION DE LOISIRS "LES PALAFITOS"





189

Citerne d'eau 120 m3

Photo 3

PARKING

Stationnement PMR 5.00 x 3.30 m

Garage à vélos

Photo 2

BUVETTE EXISTANTE

Forêt

Terrain de Foot existant

Forêt

Compteur d'eau Général

Photo 1

BATIMENT ACCUEIL EXISTANT

SALLE D'ANIMATION = POINT DE RASSEMBLEMENT

Piscine existante 110 m

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PARCELLE

190

Photo 7

Photo 4

Local technique existant

SYSTEME ASSAINISSEMENT:

- 1 bac à graisse 200 litres pour les eaux grasses / mobilhome
- 1 fosse Ecoflo 10EH pour 5 mobilhome
- 1 répartiteur 2V
- 2 filtres à coco
- 1 pompe de relevage
- 1 drain d'épandage prof. 0.30, largeur 0.50 sur lit de gravier roulé avec géotextile. Longueur 4.00 ml

Coffret Principal ENEDIS

Armoire de répartition à créer ENEDIS

Foureaux existants en attente

limite de la zone à maintenir débroussaillée

CHEMIN ISSUE DE SECOURS EXISTANT

93.72

44.37

63.65

26.53

40.53

38.91

12.80

Issue de secours 2

ROUTE D'ARENGOSSE

173.39

49.96

limite de la zone à maintenir débroussaillée

limite de la zone à maintenir débroussaillée

limite de la zone à maintenir débroussaillée

limite de la zone à maintenir débroussaillée

limite de la zone à maintenir débroussaillée

limite de la zone à maintenir débroussaillée

limite de la zone à maintenir débroussaillée

limite de la zone à maintenir débroussaillée

limite de la zone à maintenir débroussaillée

206

Petit B

97

NOTICE

Le parc résidentiel « Les Palafitos », situé le long de la route d'Arengosse à Luglon, comporte actuellement 25 emplacements avec Mobil-homes, un bâtiment d'Accueil avec WC public aux normes PMR, une piscine, une aire de jeux, un praticise de golf, un mini-golf et une Salle d'animations. L'ensemble se situe sur un parc de 174 505 m², composé de forêt landaise et longeant un petit ruisseau. Ce parc existant répond aux normes PMR et sécurité incendie, tout en gardant son aspect naturel.

Le projet consiste à créer 10 emplacements supplémentaires de Mobil-homes sur la parcelle n° 190 section E, qui fait 6120 m². Cette parcelle actuellement plantée de petit chênes qui seront conservés le plus possible, est à proximité du petit ruisseau et proche de l'issue de secours donnant sur la route d'Arengosse. Le baradeau qui borde le côté nord de cette parcelle présente un passage par lequel un cheminement sera réalisé en concassé de pierres locales identique à celui qui compose les cheminements et parking actuels. Il viendra couper la parcelle en deux dans sa longueur afin de distribuer les 10 mobil-homes de chaque côté. Ce chemin rejoindra par ses deux extrémités le chemin « issue de secours » existant. Les bâtiments communs déjà implantés se situeront à environ 25 mètres de ces nouveaux emplacements.

Chaque parcelle comportera une zone de parking empierrée dit le chemin, et sera bordée de haie vive d'essences locales afin de délimiter chaque emplacement. Le reste des parcelles sera laissé dans leur aspect naturel, avec le maximum de petits chênes existants, y compris les 2 parties conservées en espace vert .

Un système d'assainissement attesté par le Sydec sera réalisé selon le plan d'implantation ci-joint et les eaux de pluies s'écouleront sur la parcelle naturellement sans système de récupération.

Chaque emplacement sera équipé d'un coffret de comptage distribué par une armoire ENEDIS non loin sur la parcelle n° 299, qui sera raccordée par un réseau en attente reliant un coffret ENEDIS existant en bordure de route. Un compteur d'eau individuel sera posé pour chaque emplacement alimenté par le compteur d'eau général situé à l'entrée principale du parc.

Sur chacun des emplacements sera installé un Mobil-home Modèle Long Island de 2 chambres, de la Gamme Résidentielle IRM. Leur capacité sera de 4/6 personnes. Leur parement extérieur est en bardage aspect bois coloris muscade. Leur toiture à 2 pentes est en bacs acier laqué coloris rosé landais et structuré format tuiles. Les menuiseries en alu sont laquées blanc.

29 mai 2019

Réf. : TL/N°
Objet : SPANC ROQUEFORT
Dossiers n°165/194 & 195

M.CHEMLA (Les Palafitos)
1914 route d'Arengosse

40630 LUGLON

Affaire suivie par Thomas LAFARGUE Tel : 05 58 45 75 69 ou 06 77 10 39 08

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, en retour, le dossier de demande d'installation concernant votre projet de construction sur la commune de LUGLON :

		Observations
Avis sur le prétraitement	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme	2 Fosses 5000L dont les ventilations amont et aval seront remontées au dessus de la toiture
Avis sur le traitement	<input checked="" type="checkbox"/> Adapté <input type="checkbox"/> Non adapté	2 Ecoflo 10EH +épandage n°2016-003 ext14
Avis sur le dimensionnement	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme	2 Lits d'épandage 30m ²

Fond de fouille à 40cm

Afin de me permettre de réaliser le contrôle de bonne exécution, il serait souhaitable de me prévenir 15 jours avant le début des travaux d'assainissement. Je vous rappelle que tout contrôle effectué après remblaiement de **toute ou une partie de l'installation** donnera lieu à un certificat d'exécution défavorable.

Je vous rappelle que le coût du service de contrôle conception/réalisation s'élève à 2x330€ TTC et vous sera facturé à l'issue de ce contrôle de conception. Cette facture inclut également le futur contrôle de réalisation de votre installation.

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégations,
Le chef de service

David Chirle



P.J : Copie du doc B validé
Copie : Mairie de LUGLON

RAPPEL : Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du SYDEC réalise les contrôles des installations d'assainissement individuel au sens de l'arrêté ministériel du 27 avril 2012. Le Service public ne fait pas fonction de maître d'œuvre ou de prescripteur. La responsabilité du dimensionnement et de la réalisation de la filière incombe entièrement à l'abonné du service.

www.sydec40.fr

tél. : 05 58 85 71 71 • fax : 05 58 75 64 29

DOSSIER N° 165 / 194
Cadre réservé au service

Commune : LUGNON

Reçu le : 23/05/19

Avant cette demande, le DOCA ("Assainissement non collectif: aptitude de votre parcelle et définition de la filière") aura été préalablement rempli et envoyé au Sydec.

Dossier de demande d'installation d'un système d'assainissement non collectif à compléter et à transmettre à : Sydec • 55 rue Martin Luther King • BP 627 • 40006 Mont de Marsan Cedex

Pièces constitutives de la demande :

- le présent formulaire dûment complété, daté et signé
- un plan de situation au 1/25 000ème
- un schéma d'implantation (à l'échelle) donnant les limites de la propriété, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, la position des différents éléments de l'installation, les canalisations, l'emplacement des conduites de ventilations et de rejet. Ne pas oublier le sens de la pente éventuelle (échelle maximum 1/500^{ème})

RAPPEL IMPORTANT: Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du Sydec est un organisme de contrôle chargé de vérifier la conception et la réalisation des installations d'assainissement non collectif (L.E.M.A du 30/12/2006). Ce service ne fait donc pas fonction de maître d'œuvre ou de prescripteur. La responsabilité du dimensionnement et de la réalisation de la filière incombe au pétitionnaire.

1 - DEMANDE

A - Demandeur

Nom et prénom du demandeur : CHEMLA Jean-Marc Tél. Personnel : 2 1 1 1 1 1 1 1
 Adresse : 1914 route d'Arcengosse Tél. Professionnel : 1 1 1 1 1 1 1
 CP : 40630 Commune : LUGNON Email : palafios40@gmail.com
 Adresse du lieu de réalisation : idem CP : 40630 Commune : LUGNON

Résidence : Principale Secondaire

Références cadastrales : section : E Parcelle : 190

Cette opération fait-elle l'objet : - d'un permis de construire ^{Aménager} oui non N° de permis :
 - d'une déclaration de travaux oui non N° de déclaration :
 - d'une réhabilitation oui non N° de déclaration :

B - Concepteur, Maître d'œuvre, Architecte

Nom (ou raison sociale) : CHEMLA
 Adresse : IDEM
 Téléphone : 06 26 80 70 06 Fax : 1 1 1 1 1 1 1

C - Installateur

Nom (ou raison sociale) : CHEMLA
 Adresse : IDEM
 Téléphone : 06 26 80 70 06 Fax : 1 1 1 1 1 1 1

2 - CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

A - Description du terrain

Superficie : 97200 m² Superficie disponible pour installation d'assainissement : 6000 m²
 Pente du terrain : Faible < 5% moyenne entre 5% et 10% Forte > 10%

2- CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN (suite)

A - Description du terrain (suite)

Présence d'un puits sur la parcelle ? oui non (le faire apparaître sur les plans joints au projet)

Est-il destiné à la consommation humaine ? oui non

Distance du puits par rapport au système d'assainissement : mètres

Présence d'un puits sur la parcelle voisine ? oui non (le faire apparaître sur les plans joints au projet)

Est-il destiné à la consommation humaine ? oui non

Distance du puits par rapport au système d'assainissement : mètres

Présence d'un exutoire (fossé, cours d'eau...) oui non Type :

B - Alimentation en eau

Alimentation en eau potable : Adduction publique Ressource privée (déclaration obligatoire en mairie)

Type :

C - NATURE DU SOL

La nature du sol a été renseignée : par le pétitionnaire lors du dépôt du certificat d'urbanisme (ou PC)

par le pétitionnaire lors du dépôt de la demande de réhabilitation

suite à une étude de sol réalisée par un bureau d'études spécialisé

sur la base de données de la carte d'aptitude des sols (en Mairie)

IMPORTANT: le pétitionnaire reste responsable des données pédologiques fournies, lorsque celles-ci ne sont pas issues d'une étude spécifique à la parcelle, réalisée par un bureau d'études spécialisé.

Aptitude du sol à l'assainissement non collectif : forte moyenne faible

Filière proposée : *Filtre Compact Eloflo 2 x 5 m³ avec filtre à Coco.*

3- CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITATION

Type de bâtiment : Neuf Existant

Mobil-Homes

Type de travaux : Construction neuve Réhabilitation Agrandissement

Caractéristiques : Maison d'habitation individuelle

Nombre de chambres + bureau :

Bâtiment comportant plusieurs logements

Nombre de logements : *5 mobile homes*

Nombre total de chambres + bureau :

Autre type de bâtiment

Nature : *Residence loisir* Equivalent habitants (EH) : *2 EH x 10 MH*

Surélévation de l'habitation (et des évacuations) Hauteur d'élévation : *0,60 m*

Implantation : Lotissement Habitat isolé Habitat regroupé (hameau)

4- CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION

Type de travaux (sur l'installation) : Création Réhabilitation

A - LES PRÉTRAITEMENTS

Séparation des eaux usées et des eaux pluviales (obligatoire) : oui non

Destination des eaux pluviales : Rejet en surface Infiltration parcelle Autre, préciser :

Bac à graisses (obligatoire si la fosse toutes eaux est à + de 10 mètres de l'habitation) volume : *200* litres

Collecte les eaux de cuisine et/ou collecte les eaux de salle de bain

Fosses toutes eaux volume : *5000* litres

Préfiltre intégré à la fosse : oui non

Autre (à préciser) :

Ventilation fosse (à remonter obligatoirement sur toiture) : Amont oui non diam. : *100* mm

Aval oui non diam. : *100* mm

Présence d'une chasse à auget : oui non volume : litres

Présence d'un dispositif de relevage : oui non volume : litres

Emplacement du dispositif de relevage : avant la fosse après la fosse après le traitement

4- CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION (suite)

B - LE TRAITEMENT (et son dimensionnement)

Pour le choix des matériaux à utiliser, se renseigner auprès du Sydec

• Sol perméable - dispositifs assurant l'épuration et l'évacuation des effluents par le sol

Tranchées d'épandage à faible profondeur

Longueur unitaire des tranchées (30m maxi) : Nombre de tranchées :
 Largeur unitaire des tranchées : Largeur entre deux drains :

Lit d'épandage à faible profondeur

Largeur de la fouille (8 m maxi) : Longueur de la fouille (30 m maximum) :

Filtre à sable vertical non drainé

20 m² (5x4 m) 25 m² (5x5 m) 30 m² (5x6 m) Autre :

Terre d'infiltration

Largeur à la base : Longueur à la base :
 Largeur au sommet : Longueur au sommet :

Microstation avec tranchée dispersante : Type : ECO FO Nombre d'E.H. : 10
 N° agrément : 2016-003 ext 14 Nombre de tranchées : lit d'épandage 30m² Longueur unitaire : 6 x 5 m

• Sol peu perméable à imperméable - dispositifs assurant l'épuration et l'évacuation des effluents avant rejet dans le milieu hydraulique superficiel

Filtre à sable vertical drainé

20 m² (5x4 m) 25 m² (5x5 m) 30 m² (5x6 m) Autre :

Filtre à sable vertical drainé surélevé

Largeur au sommet : Longueur au sommet :

Dispositif agréé : Type : Nombre d'E.H. : N° agrément :

Rejet dans le milieu hydromorphe superficiel : oui, autorisation de rejet à produire (obligatoire) non
 Lieu (exutoire) de rejet :

Dénivelé entre la sortie des eaux traitées et le fond de l'exutoire :

Rejet en puits d'infiltration : oui, dérogation municipale à produire non

5- ENGAGEMENT DU PÉTITIONNAIRE

LE PÉTITIONNAIRE S'ENGAGE :

- à respecter les règles techniques de réalisation du système proposé (DTU 64.1 et arrêtés techniques).
- à prévenir, 1 semaine au moins avant réalisation, le Sydec de la date d'exécution des travaux en vue du contrôle de leur réalisation.
- à réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet accepté puis à ne recouvrir l'installation qu'après avis sur sa conformité.
- à assurer le bon fonctionnement de son installation.

Fait à Luglon Le 23/05/2019

Signature



ATTENTION : L'absence du plan d'implantation des travaux ou des dimensions du projet dans les rubriques concernées donnera lieu à un avis défavorable de la part de nos services.

AVIS DU SYDEC

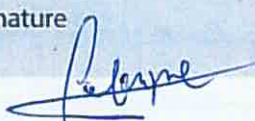
Cadre réservé au service

Le dispositif d'assainissement non collectif proposé par le pétitionnaire reçoit notre avis

- Avis favorable
 Avis défavorable (voir observations jointes en annexe)

Etabli à ROQUEFORT Le 29/05/19

Signature



DOSSIER N° 165/195
Cadre réservé au service

Commune: LUGNON

Reçu le: 23/05/19

Avant cette demande, le DOCA ("Assainissement non collectif: aptitude de votre parcelle et définition de la filière") aura été préalablement rempli et envoyé au Sydec.

Dossier de demande d'installation d'un système d'assainissement non collectif à compléter et à transmettre à : Sydec • 55 rue Martin Luther King • BP 627 • 40006 Mont de Marsan Cedex

Pièces constitutives de la demande :

- le présent formulaire dûment complété, daté et signé
- un plan de situation au 1/25 000ème
- un schéma d'implantation (à l'échelle) donnant les limites de la propriété, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, la position des différents éléments de l'installation, les canalisations, l'emplacement des conduites de ventilations et de rejet. Ne pas oublier le sens de la pente éventuelle (échelle maximum 1/500^{ème})

RAPPEL IMPORTANT: Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du Sydec est un organisme de contrôle chargé de vérifier la conception et la réalisation des installations d'assainissement non collectif (L.E.M.A du 30/12/2006). Ce service ne fait donc pas fonction de maître d'œuvre ou de prescripteur. La responsabilité du dimensionnement et de la réalisation de la filière incombe au pétitionnaire.

1 - DEMANDE

A - Demandeur

Nom et prénom du demandeur : CHEMLA Jean-Marc Tél. Personnel : 01 70 11 11 11
Adresse : 1914 route d'Arcengosse Tél. Professionnel : 01 70 11 11 11
CP : 40630 Commune : LUGNON Email : palafites40@gmail.com
Adresse du lieu de réalisation : idem CP : 40630 Commune : LUGNON
Résidence : Principale Secondaire
Références cadastrales : section : E Parcelle : 190
Cette opération fait-elle l'objet : - d'un permis de construire oui non N° de permis :
- d'une déclaration de travaux oui non N° de déclaration :
- d'une réhabilitation oui non N° de déclaration :

B - Concepteur, Maître d'œuvre, Architecte

Nom (ou raison sociale) : CHEMLA
Adresse : IDEM
Téléphone : 06 26 180 70 06 Fax : 01 70 11 11 11

C - Installateur

Nom (ou raison sociale) : CHEMLA
Adresse : IDEM
Téléphone : 06 26 180 70 06 Fax : 01 70 11 11 11

2 - CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

A - Description du terrain

Superficie : 47 200 m² Superficie disponible pour installation d'assainissement : 6000 m²
Pente du terrain : Faible < 5% moyenne entre 5% et 10% Forte > 10%

2- CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN (suite)

A - Description du terrain (suite)

Présence d'un puits sur la parcelle ? oui non (le faire apparaître sur les plans joints au projet)

Est-il destiné à la consommation humaine ? oui non

Distance du puits par rapport au système d'assainissement : mètres

Présence d'un puits sur la parcelle voisine ? oui non (le faire apparaître sur les plans joints au projet)

Est-il destiné à la consommation humaine ? oui non

Distance du puits par rapport au système d'assainissement : mètres

Présence d'un exutoire (fossé, cours d'eau...) oui non Type :

B - Alimentation en eau

Alimentation en eau potable : Adduction publique Ressource privée (déclaration obligatoire en mairie)

Type :

C - NATURE DU SOL

La nature du sol a été renseignée : par le pétitionnaire lors du dépôt du certificat d'urbanisme (ou PC)

par le pétitionnaire lors du dépôt de la demande de réhabilitation

suite à une étude de sol réalisée par un bureau d'études spécialisé

sur la base de données de la carte d'aptitude des sols (en Mairie)

IMPORTANT: le pétitionnaire reste responsable des données pédologiques fournies, lorsque celles-ci ne sont pas issues d'une étude spécifique à la parcelle, réalisée par un bureau d'études spécialisé.

Aptitude du sol à l'assainissement non collectif : forte moyenne faible

Filière proposée : Filtre Compact Ecotop 2 x 5 m³ avec filtre à Coco.

3- CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITATION

Type de bâtiment : Neuf Existant

Mobil-Homes

Type de travaux : Construction neuve Réhabilitation Agrandissement

Caractéristiques : Maison d'habitation individuelle

Nombre de chambres + bureau :

Bâtiment comportant plusieurs logements

Nombre de logements : 5 mobile homes

Nombre total de chambres + bureau :

Autre type de bâtiment Nature : résidence loisir Equivalent habitants (EH) : 2 EH x 1071H

Surélévation de l'habitation (et des évacuations) Hauteur d'élévation : 0,60 m

Implantation : Lotissement Habitat isolé Habitat regroupé (hameau)

4- CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION

Type de travaux (sur l'installation) : Création Réhabilitation

A - LES PRÉTRAITEMENTS

Séparation des eaux usées et des eaux pluviales (obligatoire) : oui non

Destination des eaux pluviales : Rejet en surface Infiltration parcelle Autre, préciser :

Bac à graisses (obligatoire si la fosse toutes eaux est à + de 10 mètres de l'habitation) volume : 200 litres

Collecte les eaux de cuisine et/ou collecte les eaux de salle de bain

Fosses toutes eaux volume : 5000 litres

Préfiltre intégré à la fosse : oui non

Autre (à préciser) :

Ventilation fosse (à remonter obligatoirement sur toiture) : Amont oui non diam. : 100 mm

Aval oui non diam. : 100 mm

Présence d'une chasse à auget : oui non volume : litres

Présence d'un dispositif de relevage : oui non volume : litres

Emplacement du dispositif de relevage : avant la fosse après la fosse après le traitement

4. CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION (suite)

B - LE TRAITEMENT (et son dimensionnement)

Pour le choix des matériaux à utiliser, se renseigner auprès du Sydec

• Sol perméable - dispositifs assurant l'épuration et l'évacuation des effluents par le sol

Tranchées d'épandage à faible profondeur

Longueur unitaire des tranchées (30m maxi) : Nombre de tranchées :

Largeur unitaire des tranchées : Largeur entre deux drains :

Lit d'épandage à faible profondeur

Largeur de la fouille (8 m maxi) : Longueur de la fouille (30 m maximum) :

Filtre à sable vertical non drainé

20 m² (5x4 m) 25 m² (5x5 m) 30 m² (5x6 m) Autre :

Terre d'infiltration

Largeur à la base : Longueur à la base :

Largeur au sommet : Longueur au sommet :

Microstation avec tranchée dispersante : Type : Eco Flo Nombre d'E.H. : 10

N° agrément : 2016-003 ext 14 Nombre de tranchées : lit d'épandage 30m² Longueur unitaire : 6 x 5 m

• Sol peu perméable à imperméable - dispositifs assurant l'épuration et l'évacuation des effluents avant rejet dans le milieu hydraulique superficiel

Filtre à sable vertical drainé

20 m² (5x4 m) 25 m² (5x5 m) 30 m² (5x6 m) Autre :

Filtre à sable vertical drainé surélevé

Largeur au sommet : Longueur au sommet :

Dispositif agréé : Type : Nombre d'E.H. : N° agrément :

Rejet dans le milieu hydromorphe superficiel : oui, autorisation de rejet à produire (obligatoire) non

Lieu (exutoire) de rejet :

Dénivelé entre la sortie des eaux traitées et le fond de l'exutoire :

Rejet en puits d'infiltration : oui, dérogation municipale à produire non

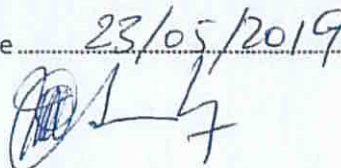
5. ENGAGEMENT DU PÉTITIONNAIRE

LE PÉTITIONNAIRE S'ENGAGE :

- à respecter les règles techniques de réalisation du système proposé (DTU 64.1 et arrêtés techniques).
- à prévenir, 1 semaine au moins avant réalisation, le Sydec de la date d'exécution des travaux en vue du contrôle de leur réalisation.
- à réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet accepté puis à ne recouvrir l'installation qu'après avis sur sa conformité.
- à assurer le bon fonctionnement de son installation.

Fait à Luglon Le 23/05/2019

Signature



ATTENTION : L'absence du plan d'implantation des travaux ou des dimensions du projet dans les rubriques concernées donnera lieu à un avis défavorable de la part de nos services.

AVIS DU SYDEC

Cadre réservé au service

Le dispositif d'assainissement non collectif proposé par le pétitionnaire reçoit notre avis

Avis favorable

Avis défavorable (voir observations jointes en annexe)

Etabli à ROQUEFORT Le 29/05/19

Signature

